

taut et de les jeter en prison pour frapper de terreur le reste de la population.

L'effet fut manqué, comme on sait. Les principaux chefs patriotes refusèrent de se laisser arrêter comme de vils criminels pour avoir exercé leurs droits de citoyens anglais, et la population résolut de les protéger. Parmi ceux qui ressentirent le plus profondément l'injure et l'injustice de ces accusations fut Wolfred Nelson. Il entra dans une grande colère et jura qu'on ne le prendrait pas ainsi, et les gens de St. Denis promirent de leur côté qu'ils ne le laisseraient pas arrêter. Partout alors sur les bords de la rivière Richelieu régna une grande agitation; on se réunit, on s'indigna, on s'organisa et on résolut de repousser la force par la force; ceux qui avaient des fusils les mirent en ordre et ceux qui n'en avaient pas convertirent les faux et les faucilles en sabres et en épées, on alla jusqu'à faire des canons de bois.

Les premiers coups de fusil furent tirés sur le chemin de Longueuil où quelques braves Canadiens délivrèrent MM. Davignon et Demaray qu'un corps de cavalerie emmenait prisonniers à Montréal. Ce succès remplit les patriotes de joie et d'espérance. Ils avaient d'ailleurs pour les stimuler l'exemple du Dr. Nelson, et la présence de Papineau, de O'Callaghan et de plusieurs autres de leurs chefs qui étaient venus se mettre sous leur protection. Ces braves gens ne calculaient pas la conséquence de leur révolution, ils n'avaient qu'une pensée—défendre leurs chefs victimes de la haine et de la tyrannie de leurs oppresseurs.

Le 23 novembre, le Dr. Nelson apprit qu'un corps de troupes de trois à quatre cents hommes parti de Sorel, dans le but de l'arrêter, était arrivé à St. Ours. Cette nouvelle s'étant répandue, une centaine d'hommes accoururent se réunir autour du docteur pour le défendre. Le Dr. Nelson partit vers six heures du matin pour aller reconnaître la position de l'ennemi qui s'avancait à marche forcée sur St. Denis. Il revint à la hâte au village où on l'attendait, donna ordre de couper les ponts pour retarder la marche des troupes et lui donner le temps d'organiser la défense. Quelques minutes avant l'engagement, le Dr. Nelson adressa la parole aux braves gens réunis autour de lui :

“ Mes amis, dit-il, je ne veux forcer personne de rester avec moi, mais j'espère que ceux qui resteront feront leur devoir bravement. Je n'ai rien à me reprocher dans ma conduite publique et je suis prêt à faire face à toutes les accusations qui seront légalement et justement portées contre moi, et si on me somme de me remettre entre les mains des autorités, conformément à la loi et aux usages, je me rendrai, mais je ne permettrai pas qu'on m'arrête comme un malfaiteur.”

Il avait à peine fini de parler que des balles anglaises vinrent abattre deux Canadiens qui tombèrent à ses côtés.

“ Vous voyez, mes amis, s'écria le Dr. Nelson, que c'est à nos vies qu'on en veut, vendons-les chèrement au moins; soyez fermes, visiez bien, ne vous exposez pas inutilement et que tous vos coups portent.”

Devant raconter cette bataille plus au long dans quelques jours, lorsque nous en publierons le plan, nous nous contenterons de dire aujourd'hui que le Dr. Nelson se distinguait, dans cette glorieuse journée du 23 novembre 1837, par sa présence d'esprit et son courage et qu'il fut digne des braves qu'il commandait.

Après une lutte acharnée, qui dura depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi, les troupes anglaises furent forcées de reprendre à la hâte le chemin de Sorel, laissant plusieurs morts et blessés sur le champ de bataille, une partie de leurs bagages, des munitions et un canon.

Lorsque la bataille fut finie et que les patriotes, qui avaient poursuivi avec ardeur les habits rouges, furent revenus au village, le Dr. Nelson les rassembla et leur dit : “ Mes amis, nous avons le droit d'être fiers de la victoire que nous venons de remporter, vous avez noblement fait votre devoir, mais nos têtes sont en jeu maintenant, il n'y a plus moyen de reculer, il faut que nous tenions bon, que nous acceptions comme des hommes les conséquences de nos actions.”

“ Il peut se faire d'ailleurs que notre succès décide le gouvernement à nous traiter avec plus de respect qu'au paravant et à nous faire des propositions honorables. Attendons.”

Les adversaires même du Dr. Nelson ont rendu hommage à la bravoure et à l'habileté qu'il déploya pendant le combat et à l'humanité avec laquelle il traita et soigna les soldats blessés qui restèrent sur le champ de bataille. Six mois plus tard, lorsque le Dr. Nelson était en prison, deux de ces soldats lui donnèrent une preuve touchante de reconnaissance. Une nuit qu'ils étaient de garde, ils lui offrirent de le faire évader, mais il ne voulut pas accepter l'offre de ces braves gens.

Le lendemain de St. Denis fut triste pour la cause nationale, car les patriotes réunis à St. Charles étaient battus et les Canadiens découragés s'enfuyaient dans toutes les directions.

Le Dr. Nelson se voyant abandonné de tout le monde, et sachant que les troupes anglaises ne tarderaient pas à venir à St. Denis, se décida à partir pour les Etats-Unis. Triste situation que celle où il se trouvait en ce moment!

Il lui fallait briser tous les liens qui l'attachaient à son pays, à l'endroit en particulier où il avait vécu dans le bonheur et la prospérité, se séparer de tout ce qu'il aimait, laisser sa famille et ses biens à la merci de la haine et de la vengeance de ses ennemis.

Mais c'est un peu l'histoire de tous ceux qui se jettent dans les hasards des révolutions, dans ces nobles luttes du droit contre la force. La fortune inconstante les conduits, du jour au lendemain, du Capitole à la roche tarpeienne, de la gloire à l'humiliation. Les vainqueurs d'hier, proscrits aujourd'hui, ne trouvent plus sur ce sol de la patrie qu'ils aimaient tant, un pied de terre où ils soient en sûreté; souvent on les voit parcourir, tristes et désolés, les pays étrangers et trainer misérablement, loin de la patrie, les restes d'une existence brisée.

Le Dr. Nelson se dirigea donc du côté de la frontière. C'était dans les derniers jours de novembre. Le temps était froid, les chemins impraticables, les townships de l'Est parcourus en tous sens par des bandes de volontaires qui brûlaient du désir de mettre la main sur les chefs des rebelles, sur ceux dont la tête était mise à prix.

Pendant quinze jours, il eut à supporter toutes les tortures du froid, de la faim et de l'inquiétude, marchant la nuit à travers les bois, dans l'eau et la boue jusqu'aux genoux, se cachant le jour, obligé quelquefois de revenir sur ses pas pour ne point tomber au pouvoir des volontaires, d'avoir recours à toute espèce de subterfuges pour se procurer un peu de vivres. Une couple de fois, il faillit se noyer en traversant à la nage des ruisseaux ou des marais.

Tout cela cependant fut peine perdue, car, le douze décembre, des volontaires le rencontrèrent et le firent prisonnier. Ce fut un bonheur pour lui, car il était épuisé et n'aurait pas pu, peut-être, mener longtemps encore une existence aussi misérable. La nouvelle de son arrestation produisit une grande joie parmi les bureaucrates. Lorsqu'il traversa les rues de Montréal, ils s'attroupèrent autour de la voiture qui le conduisait en prison, et plusieurs d'entre eux, les lâches! l'insultèrent, on dit même qu'un misérable osa lui cracher à la figure.

Lorsque les exploits sanglants de Colborne eurent rétabli le calme dans le Bas-Canada, il fallut songer aux prisonniers qui encombraient les prisons. Lord Gosford avait été rappelé en Angleterre, au mois de janvier 1838, et deux mois après, Lord Durham avait été nommé gouverneur-général et commissaire royal chargé de pouvoirs extraordinaires.

Il avait pour mission spéciale de faire une enquête sur la situation du pays et d'adopter les mesures nécessaires pour rétablir la paix dans les deux provinces. Ne sachant trop que faire des prisonniers politiques et croyant qu'un acte de clémence aurait un bon effet sur l'esprit de la population, il lança, dans le mois de juin, une ordonnance qui graciait presque tous les détenus, mais en condamnait huit sans procès à la déportation aux Bermudes.

Ces huit victimes étaient Wolfred Nelson, MM. Bouchette, Bonaventure Viger, Marchessault, Gauvin, Goddu, R. Des Rivières et le Dr. H. Masson. Ils partirent pour leur triste exil, le 7 juillet, à bord du vaisseau royal, le “ Vestal”; mais ils n'y furent pas longtemps, car trois mois après, le parlement impérial annula l'ordonnance de Lord Durham qui les avait condamnés sans procès.

Le Dr. Nelson quittait les Bermudes, mais comme il ne pouvait pas revenir dans le pays où on aurait pu l'arrêter de nouveau, il s'établit à Plattsburgh avec sa famille et se remit à la pratique de sa profession. Il avait besoin de travailler pour refaire sa fortune, car de tout ce qu'il avait si péniblement acquis en Canada il ne lui restait plus rien; les soldats qu'il avait battus étaient retournés à St. Denis et avaient bravement vengé leur défaite en incendiant toutes ses propriétés.

Lorsque M. Lafontaine eut fait adopter par la Chambre son bill d'amnistie générale, il se hâta d'en profiter pour revenir dans le pays. Il s'établit à Montréal où les sympathies et la confiance publique lui créèrent en peu de temps une belle clientèle.

Mais sa nature militante et sa popularité devaient bientôt le rejeter encore dans les luttes politiques. Il fut de ceux qui, sous la sage conduite de M. Lafontaine, acceptèrent le nouvel ordre de choses et crurent y voir les moyens de conquérir les droits politiques pour lesquels il avait si vaillamment combattu. En 1845 les électeurs du comté de Richelieu, qui ne l'avaient pas oublié, lui demandèrent de se présenter contre l'hon. Denis Benjamin Viger qui avait accepté la tâche difficile de gouverner le pays contre les vœux de la majorité bas-canadienne.

La lutte fut vive, mais la parole et la présence du Dr. Nelson réveillèrent dans les campagnes, où il avait autrefois vécu, des sympathies dont il fut impossible de triompher. Les habitants du comté de Richelieu se seraient

crus déshonorés de rejeter celui qui pour la cause nationale avait tant souffert; celui de leurs chefs qui était resté avec eux jusqu'à la fin, celui qui avait battu les Anglais à St. Denis.

Le Dr. Nelson fut touché des preuves de reconnaissance et d'amitié qu'on lui donna dans cette élection, il apprit à estimer davantage ce qu'il y a, ce qu'il y avait, surtout à cette époque de bon, de noble et de généreux dans le cœur de la population canadienne-française.

Il représenta le comté de Richelieu jusqu'en 1851. Il était en Chambre, lorsque fut discuté et passé le célèbre bill d'indemnité pour les pertes de 1837.

On sait les colères que ce bill souleva parmi les loyaux du Haut et du Bas-Canada, les cris de fureur qu'on poussa contre tous ceux qui avaient pris part à l'insurrection. Lorsque le Dr. Nelson vit cette explosion de haine, lorsqu'il entendit hurler à ses oreilles les cris de *traître* et de *rebelle*, il se leva comme un lion en furie et lança à ses adversaires d'une voix tremblante de colère et d'émotion l'apostrophe suivante :

“ Je déclare à ceux qui nous appellent moi et mes amis des traîtres, qu'ils en ont menti par la gorge et je suis prêt à prendre ici ou ailleurs la responsabilité de ce que je dis. Mais, M. l'Orateur, si l'amour que je porte à mon pays, si l'attachement que j'ai pour la Couronne anglaise et notre glorieuse souveraine constituent le crime de haute trahison, oh! alors, vraiment je suis un rebelle. Mais je dis à ces messieurs en pleine figure que ce sont eux et leurs pareils qui font les révolutions, renversent les trônes, foulent aux pieds dans la poussière les couronnes et brisent les dynasties. Ce sont leurs iniquités qui soulèvent les peuples et les jettent dans le désespoir. Je renonce volontiers à toute réclamation pour les pertes considérables qu'on m'a si cruellement infligées, car j'espère avec la grâce de la Divine Providence que je pourrai, à force de travail et malgré mon âge avancé, m'acquitter de mes obligations, et payer ce que je dois. Mais indemnisez ceux dont on a détruit les biens en ma possession, il y a des centaines de braves gens aujourd'hui réduits à la misère, dont le seul crime fut d'avoir confiance dans l'homme qu'ils aimaient; rendez à ces infortunés ce qu'ils ont perdu indemnisez-les, je ne demande rien de plus.”

La peine qu'il se donna pour le succès du *bill d'indemnité*, la chaleur avec laquelle il plaida la cause des Canadiens, soulevèrent contre lui les colères et les vengeances des fanatiques. Aussi, lorsqu'en 1849, notre ville fut pendant plusieurs jours à la merci des émeutiers, le Dr. Nelson et sa famille furent obligés de se tenir cachés chez un ami, et le soir même qu'ils se sauvèrent, leur maison fut attaquée avec fureur et fort maltraitée, il n'y resta ni portes ni fenêtres.

Lorsque M. Papineau rentra, lui aussi, dans la politique à son retour de l'exil, les deux anciens amis qui avaient si longtemps combattu les mêmes combats, côte à côte, se trouvèrent dans des camps opposés et se portèrent des coups terribles et regrettables.

En 1851, le Dr. Nelson sortit de la politique pour se consacrer exclusivement à sa profession.

En 1854, cependant il fut le candidat du parti conservateur pour la mairie contre M. Fabre, père de Monsieur Fabre, et remporta la victoire après une lutte acharnée.

L'élection terminée, le Dr. Nelson fut promené en triomphe à travers les rues de la ville. En passant sur la Place d'Armes, le Docteur aperçut, dans la foule qui l'acclamait, quelqu'un dont la vue le frappa. Il reconnut le ministre protestant qui, en 1838, alors qu'il était prisonnier, lui avait rendu de grands services et l'avait accompagné de l'endroit où il avait été arrêté jusqu'à la prison de Montréal pour le protéger et l'encourager dans sa détresse. Le Dr. Nelson ordonna au cocher d'arrêter les chevaux, descendit de voiture, serra cordialement la main du ministre et le força de monter dans son carrosse.

Le ministre protestant aimait à raconter cette scène et il disait : “ J'ai été deux fois en voiture avec le Dr. Nelson, mais dans des circonstances bien différentes. La première fois, nous étions en charrette, le docteur était prisonnier et nous traversions les rues de Montréal au milieu des injures et des manifestations les moins agréables. La seconde fois, nous étions en carrosse tiré par quatre chevaux. Le Dr. Nelson venait d'être élu maire de Montréal et le peuple se pressait sur notre passage en poussant des cris de triomphe.”

Il aurait pu ajouter, pour rendre le contraste encore plus frappant, que parmi ceux qui l'avaient acclamé, la seconde fois, il y en avait plusieurs de ceux qui l'avaient hué la première.

Le Dr. Nelson avait été nommé inspecteur des prisons en 1851, il fut plus tard nommé président du bureau des Inspecteurs et du Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada. Il déploya dans toutes les charges qui lui furent confiées le zèle, l'énergie et l'activité dont il avait fait preuve dans les luttes politiques.

Son dévouement pendant le typhus de 1848 et le cho-